

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

(ALSH)

PROJET PEDAGOGIQUE

SOMMAIRE DU PROJET

Présentation de l'ASLH	3
Les objectifs éducatifs	5
Les objectifs pédagogiques	6
Les projets d'activités	7
Le fonctionnement de l'ALSH	8
Hygiène et sécurité	11
Rôle de chacun.....	13
Evaluations et conclusion	15

1. PRESENTATION DE L'ALSH

L'ALSH fonctionne pendant les vacances scolaires et une partie des vacances d'été, de 8h00 à 18h00. Il accueille au démarrage un maximum de 20 enfants. Les enfants sont répartis en 2 groupes d'âges en fonction des activités proposées (3-5 ans, 6-12 ans).

L'équipe pédagogique proposera des activités permettant de réunir les deux groupes afin de favoriser le développement de l'autonomie des enfants.

Ils bénéficient tous d'un tarif préférentiel, dégressif en fonction du quotient familial et des fratries.

■ LA SITUATION :

L'ALSH se situe dans l'enceinte de l'école communale:

Ecole Maternelle et Primaire Constant Duport
16 rue des Ecoles
77950 VOISENON.

■ LOCAUX MIS A DISPOSITION :

La salle de motricité, qui servira de :

- salle d'accueil pour tous les enfants où différents coins de jeux sont aménagés : jeux de construction, jeux de sociétés et coloriage /dessin, bibliothèque...
- salle de partage des repas et des gouters
- salle d'activités avec le mobilier adapté

Un dortoir :

- aménagé pour la sieste des petits

Une pièce à usage de :

- bureau de direction,
- réserve des animateurs
- local de rangement,
- infirmerie,

La cuisine :

- où les repas apportés par les enfants seront conservés à température réglementaire avant leur consommation

Les sanitaires, un préau et une cour

■ L'ORGANISATEUR :

L'association FAMILLES RURALES DE VOISENON, représentée par son Président **Monsieur Bernard SOHIER**, dont le siège sociale se situe au 8 Rue des Ecoles 77950 VOISENON.

■ L'EQUIPE DE DIRECTION :

Directrice de l'ALSH : **Madame Josépha FAHRASMANE**

■ L'EQUIPE D'ANIMATION :

Composée d'un animateur titulaire du BAFA (Anath PIERRE-LOUIS) et un animateur stagiaire BAFA en accord avec la réglementation en vigueur.

L'équipe d'animation est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'enfants inscrits. Des bénévoles peuvent également soutenir ponctuellement des activités.

2. LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est commun à tous les Accueil de loisirs gérés par des associations Familles Rurales de Seine et Marne

Le projet éducatif est décrit dans le document [Projet Educatif Familles Rurales 77.pdf](#)

3. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Définition de l'accueil de loisirs :

« C'est un lieu de détente ou l'enfant s'épanouit au travers d'activités riches et variées dans un environnement sécurisé »

■ OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- permettre aux enfants de se sentir à l'aise, de trouver leurs repères,
- favoriser l'autonomie des enfants,
- amener les enfants à mieux s'exprimer,

- pouvoir accueillir des enfants atteints d'un handicap,
- permettre aux parents de s'impliquer dans la vie du centre,
- participer à des projets fédérateurs,
- proposer des jeux collectifs et coopératifs,
- connaître les principaux droits de l'Enfant issus de la Convention Internationale,
- choisir ensemble des thèmes qui permettent de découvrir le monde,
- apprendre comment respecter et protéger la planète,

- aménager des temps calmes,
- adapter les activités aux tranches d'âges.

■ MOYENS :

AIDER L'ENFANT à s'épanouir, à trouver sa place, passera par des actions menées au quotidien :

- encourager son expression,
- veiller à sa sécurité, son langage et à son attitude,
- être à son écoute, attentif aux demandes d'autonomie,
- le responsabiliser sur la gestion de ses affaires personnelles,
- le valoriser sans moquerie, ni mise en difficulté,
- faire accepter un enfant atteint d'un handicap,
- fêter les anniversaires,
- donner une part active à chacun dans tous les projets,
- appeler chaque enfant par son prénom,
- adapter mobilier, jeux, matériel à la tranche d'âge.

4. PROJETS D'ACTIVITES

L'équipe d'animation se réunit afin de travailler sur chaque période de petites vacances scolaires et d'été.

Les thèmes sont définis par période de vacances pour pouvoir mieux s'investir sur chaque thème.

Nous recherchons des sujets culturels, ludiques, dans une démarche d'échange et d'ouverture.

Nous tenons compte des événements du calendrier, qui perpétuent les traditions, mettant en valeur l'imaginaire des enfants.

Les jeux, indispensables dans la vie d'un centre de loisirs, sont souvent liés aux thèmes. Nous varions le caractère des jeux qu'ils soient coopératifs, de poursuite, de relais, d'expression, musicaux, de société ou sportifs. Chaque enfant doit pouvoir développer ses compétences et retrouver ses préférences.

Les grands jeux fédérateurs des différents groupes d'âges, ponctuent les thèmes ou les périodes de vacances.

Les animateurs expliquent toujours clairement, les règles des jeux, afin de permettre à chacun de trouver le plaisir de jouer dans le respect des autres.

Dans nos activités nous voulons :

- donner une dimension ludique aux jeux éducatifs et sportifs,
- développer des activités artistiques et culturelles,
- proposer des sorties ludiques (parc de loisirs, forêt, piscine, patinoire, cinéma, théâtre),
- proposer des sorties pédagogiques (expositions, musées, films à thèmes, rencontre d'artisans, visites de fermes,...).

5.FONCTIONNEMENT DE L'ALSH / Journée type

De	A	Déroulement du temps	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
8h	9h30	Accueil du matin (voir rubrique Temps d'accueil)	Libre choix d'activités	Gestion des pôles d'activités Pointage des arrivées d'enfants
9h30	10h	Présentation de la journée et échanges	Les enfants sont regroupées afin que leur soit expliqué la journée. Moments de parole « adulte -enfant »	Présentation ludique de la journée (explication _donne envie
10h	11h15	Temps d'activités (voir rubrique Temps d'animation)	Acteur de ses loisirs	Faire vivre son activité Garantir la sécurité
11h15	11h30	Jeu libre	L'enfant choisi son jeu	Joue avec enfants
11h30	13h00	Repas (voir rubrique Repas)	A table	Régulation du repas
13h00	14h00	Temps calme pour ceux qui ne sont pas en sieste	Choix d'activités calmes	Veille au calme, Reste à l'écoute des enfants Finalise son animation
14h00	14h30	Jeu libre	L'enfant choisi son jeu	Joue avec enfants
14h30	15h45	Temps d'activités (voir rubrique Temps d'animation)	Acteur de ses loisirs	Proposer des activités ludiques et originales
15h45	16h00	Installation du goûter	Aide à la mise en place du goûter	Installe le goûter avec l'aide de l'enfants
16h00	16h30	Goûter	A table	Gestion du goûter
16h30	18h00	Accueil des familles (voir rubrique Temps accueil°)	Libre choix d'activités	Proposition d'activités simple Accueil des familles

➤ **L'accueil du matin**

Tous les enfants sont accueillis dans la salle d'activités à 8h00.

Un animateur pointe sur le listing de présence l'arrivée de chaque enfant. Le pointage permet de connaître en temps réel le nombre d'enfants présents.

Les enfants ont à disposition des portes -manteaux pour déposer leurs affaires.

Pendant le temps d'accueil, l'espace est aménagé (coin construction, jeux société....) afin de laisser le libre choix aux enfants et de suivre les envies et le rythme de chacun.

L'animateur aiguille les enfants et propose des pôles d'activités tout en participant au temps de jeu avec eux.

A la fin de l'accueil, un temps est consacré au rangement. Les animateurs rangent avec les enfants afin de bien leur expliquer l'emplacement du matériel.

➤ **L'accueil des parents**

L'accueil des parents est de 8h à 9h30 et de 16h30 à 18h00. L'animateur est à l'écoute de leurs besoins et répond aux questions ou oriente vers la personne qui pourra l'aider.

Les parents et les personnes autorisées à récupérer l'enfant doivent impérativement signer et remplir la feuille de départ tandis que l'animateur vérifie que la personne a bien l'autorisation de venir chercher l'enfant. Ne pas hésiter à demander une pièce d'identité.

En attendant leurs familles, les enfants sont en temps libre autour de pôles d'activités à l'intérieur mais aussi à l'extérieur si le temps le permet.

➤ **Temps d'activités**

Le matériel est préparé en amont et le temps d'activité englobe le rangement. Les animateurs doivent proposer leurs activités de façon originale (soit un modelé ou photo). L'animateur doit donner envie à l'enfant de participer à l'activité et lui permettre, lorsque l'effectif d'encadrement le permet, d'avoir le choix entre plusieurs activités.

➤ **Temps de repas**

Les enfants déjeunent dans la salle de motricité à 11h 30 qui sera préparée (les tables sont lavées avant). Ils passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent à table.

Le repas est retiré du sac et reste individuel. Ils est réchauffé et servi par les animateurs.

Les animateurs et les enfants mangent ensemble et les animateurs veillent à ce que les enfants mangent suffisamment. Durant le repas, aucun enfant n'est autorisé à se lever de sa table sans avoir demandé à l'animateur.

➤ **Temps du goûter**

Le goûter est fourni par l'association FAMILLE RURALES. Les enfants goûteront dans la salle de motricité à 16h. Les tables sont lavées avant de déposer le goûter. Les enfants attendent que tout le monde soit servi pour commencer à manger. Une fois le goûter terminé, les enfants aident à débarrasser.

➤ Temps de la sieste

La sieste est mise en place après le repas dans le dortoir. Elle s'adresse essentiellement aux enfants de petites sections. Les enfants qui le désirent peuvent aussi s'y rendre. Un animateur prend en charge les enfants participant à ce temps. Les enfants récupèrent leurs doudous et, avant de rentrer dans le dortoir, les enfants retirent leurs chaussures et déposent leurs affaires (**dans une corbeille**) près de leurs lits. Les enfants se rendent sur leurs lits portant leur prénom. Afin de favoriser l'endormissement des enfants, l'animateur lit une histoire ou peut mettre de la musique propice à ce temps de détente.

➤ Temps calme

Pour privilégier le déroulement du temps calme en petit groupe, les animateurs se répartissent les différents espaces mis à disposition. Des pôles d'activités sont proposés afin de permettre de vivre le mieux possible : « ensemble ».

5. HYGIENE ET SECURITE

Les consignes des sécurités sont affichées.

Dès que j'aperçois le début de l'incendie :

- ✓ Je déclenche l'alarme (plan d'évacuation)
- ✓ Si le foyer de l'incendie peut être maîtrisable et que je me sens capable de l'utiliser, j'utilise un extincteur pour éteindre le feu

Feu électrique



autre feu



L'évacuation :

Dès que j'entends le signal sonore :

- ✓ Je garde mon calme et rassure les enfants
- ✓ Un animateur regroupe les enfants devant la porte et leur indique le chemin le plus rapide à prendre et les mène jusqu'au point de rassemblement.
- ✓ Un second animateur se place derrière les enfants, ferme la porte en sortant et rejoint le point de rassemblement en suivant le groupe
- ✓ La direction s'assure que tout le monde a évacué (dans les toilettes et le dortoir y compris)
- ✓ Le directeur récupère le listing des enfants

En présence de fumées :

- ✓ Je me baisse au plus près du sol et respire par le nez dans un linge humide si possible.
- ✓ Je ne reviens **JAMAIS EN ARRIERE**

Une fois au point de rassemblement :

- ✓ Je fais assoir les enfants et continue de les rassurer
- ✓ Le directeur fait l'appel et accueille les pompiers, leur fait part de toutes les informations qu'il a pu récupérer

ATTENDRE L'AUTORISATION DES SECOURS POUR QUITTER LE LIEU DE RASSEMBLEMENT

LES SUIVIS SANITAIRES :

Une pharmacie fixe est mise à disposition dans le deuxième dortoir. La liste des allergies et PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont disponibles dans un fichier rouge dans le coin infirmerie. L'armoire doit être constamment fermée à clé. Le directeur doit veiller à remplacer les produits consommés ou périmés.

En cas problème ou de doute demander de l'aide au directeur titulaire du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) pour apporter les soins. Il faut mentionner l'acte sur le registre de l'infirmerie et ne pas oublier de signaler le soir aux parents.

Le directeur prend en charge les enfants qui suivent un traitement médical, avec ordonnance.

En cas d'urgence, le directeur appelle les secours et prévient en parallèle la famille.

5. ROLE DE CHACUN

Le rôle de l'équipe en Accueil de Loisirs est le même pour tous les membres :

- Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective
- Mettre le projet pédagogique en place

L'ORGANISATEUR :

- Définit les grandes orientations éducatives du centre de loisirs.
- Définit les objectifs que les centres de loisirs doivent réaliser.
- Met à la disposition du directeur un budget de fonctionnement périodique.

LE DIRECTEUR :

En accord avec les orientations éducatives de L'association FAMILLES RURALES, le directeur construit un projet pédagogique, véritable cadre de l'action de l'équipe d'encadrement dans son ensemble.

Les fonctions du directeur :

- Educative : conception du projet, organisation de la vie sociale
- Animation : animation de l'équipe, formation des animateurs stagiaires, relations extérieures
- Gestion : sanitaire, alimentaire, administrative
- Communication : avec les enfants et les familles
- Sécurité : Le directeur est garant du respect des normes et réglementations jeunesse et sport. Il forme et contrôle son personnel pédagogique de manière très rigoureuse.
- Formateur : forme les animateurs et les guides.

Il rend compte de son activité personnelle et de l'exécution des instructions qu'il reçoit. Il suggère les mesures qui lui semblent propres à améliorer le fonctionnement du centre.

L'EQUIPE D'ANIMATION :

Elle est composée d'animateurs(trices) titulaires du B.A.F.A ou stagiaires conformément à la réglementation en vigueur.

- L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants.
- Il associe les enfants à l'organisation de la vie collective et à l'animation de la vie quotidienne.
- Il assure la sécurité physique et morale des enfants dans la vie quotidienne et les activités.
- Il assure auprès d'eux une présence continue.
- Il suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.
- Il s'engage à respecter les modalités de fonctionnement du centre.

L'EQUIPE TECHNIQUE :

L'équipe technique est responsable de la bonne tenue du centre dans son ensemble. Elle fait partie, à part entière, de l'équipe d'encadrement.

Bien que sa tâche, plus technique, l'amène moins au contact direct des enfants, il va de soi que, tout comme le personnel d'animation, celle-ci est avant tout au service des enfants.

LES PARENTS :

Nous pensons que les parents ont un rôle à jouer dans la vie quotidienne du centre. Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants.

Cette confiance peut se traduire par une participation active de la part des parents, qui peut se faire de différentes manières :

- en proposant d'encadrer une activité dans un domaine qu'ils connaissent (ex : peinture, modélisme, sculpture, ...)
- en participant à la création du programme d'activités (pour cela une boîte à idée ou un livre d'or seront mis à disposition)

Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de notre Accueil de loisirs.

LES ENFANTS :

L'enfant se doit de respecter les règles de vie mises en place au sein de l'accueil.

Il doit employer un langage respectueux envers ses camarades ainsi que lui-même.

Il doit être encouragé :

- à s'exprimer sans violence physique et ni verbale, mais plutôt en écoutant l'autre et en s'expliquant en cas de problèmes,
- à respecter le matériel et celui des camarades,
- à accepter les différences de chacun sans discrimination quelle qu'elle soit,
- à faire preuve de tolérance envers les plus jeunes, en amenant les grands à aider les petits, à partager le matériel, les locaux avec ses camarades.

6. EVALUATION

L'évaluation auprès des enfants se fera par :

- un jeu de questions et d'épreuves sur les attitudes positives en vue d'améliorer l'environnement,
- des groupes d'enfants qui se présenteront mutuellement ce qu'ils ont fait,
- des temps de parole, où chacun puisse s'exprimer, seront instaurés. Les avis exprimés seront pris en compte et deviendront un élément moteur de l'investissement des enfants dans la vie de l'ALSH

L'évaluation auprès des familles :

- Nous mettons en place une livre d'or à disposition des familles afin de recueillir leurs idées et leurs remarques.

Un bilan avec l'équipe d'animation et le responsable de l'association sera réalisé afin de vérifier que chaque objectif a été atteint ou non, dans le but de permettre l'évolution positive pour les prochaines vacances.

CONCLUSION :

Le fonctionnement du centre de loisirs n'est pas figé et peut évoluer en fonction de l'expérience acquise et des suggestions de l'ensemble des acteurs (équipe d'animation, parents, enfants). La communication reste la base d'un bon fonctionnement orienté pour l'épanouissement des enfants, et la satisfaction des parents.

La directrice de l'ALSH

Josépha FAHRASMANE